**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 53 (1961)

**Heft:** 12

**Artikel:** Origine sociale des étudiants de l'Université de Genève

Autor: Girod, Roger

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-385221

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- » Il devrait y avoir un registre de tous les ouvriers de filatures disponibles acceptables pour les deux parties et l'on devrait supprimer la coutume qui consiste à embaucher de la main-d'œuvre autrement que par l'intermédiaire de la fédération qui la représente. On ne saurait déroger le moins du monde à cette maxime si la fédération syndicale est organisée en tant qu'organisation souhaitable autant que celle des propriétaires de filatures et si elle n'est pas simplement tolérée comme un mal nécessaire. Il s'ensuit que l'on devrait se mettre d'accord sur un registre de la main-d'œuvre disponible et que les propriétaires de filatures ne devraient ni accepter ni embaucher une personne qui ne fait pas partie du syndicat ouvrier.
- » Les travailleurs devraient avoir le même statut que le capital et et être considérés comme lui.
- » Les points ci-dessus sont essentiels, mais ils ne sont pas limitatifs. » (A suivre.)

## Origine sociale des étudiants de l'Université de Genève<sup>1</sup>

#### Par Roger Girod

Le Centre de recherches sociologiques de Genève et la section de sociologie du Centre de recherches de la Faculté des sciences économiques et sociales ont en chantier une série d'enquêtes sur des problèmes qui intéressent la démocratisation de l'enseignement. Nous voudrions extraire des données déjà recueillies dans le cadre de ces travaux certaines indications relatives à l'origine sociale des étudiants de notre Université. Malgré leur caractère très sommaire, ces indications pourront contribuer, nous l'espérons du moins, à éclairer des questions qui sont d'une actualité toujours plus évidente.

### 1. Le sondage

Les travaux auxquels nous avons fait allusion ci-dessus ne portent pas exclusivement sur l'université, bien au contraire. Les principaux se rapportent à l'influence du milieu sur l'orientation de la carrière des adolescents de toute catégorie, de 12 ans à 20 ans environ (projets et ambitions, nature des études, retard éventuel, apprentissage, etc. <sup>2</sup> Parallèlement à ces observations, nous avons amorcé

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tiré de Bastions de Genève, revue semestrielle publiée par l'Association des anciens étudiants de l'Université de Genève.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir notamment les cahiers publiés par l'auteur de ces lignes, en collaboration avec Jean-Frédéric Rouiller, sous le titre général suivant: *Milieu social et orientation de la carrière des adolescents*, Centre de recherches de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, section de sociologie.

quelques investigations relatives à l'origine sociale des élèves de certains établissements typiques, à notre époque et dans le passé. Dans le cadre de ces dernières investigations, à objectif surtout historique, les constatations relatives au présent sont simplement destinées à établir le point atteint de nos jours par des processus d'évolution dont il s'agit de retracer les diverses étapes. L'université est, bien entendu, au nombre des établissements pris en considération. Après le sondage dont les résultats vont être exposés plus loin – et qui a été effectué avec le concours d'un petit groupe d'étudiants - nous espérons entreprendre des observations relatives à l'origine sociale des étudiants de 1930, 1900, 1850, etc. Ces observations pourront être complétées par d'autres concernant la situation des mêmes individus vers 40-50 ans. Si ces travaux aboutissent, ils nous apporteront donc un certain nombre de renseignements sur l'évolution du rôle de l'université dans la sélection des élites, à Genève.

Pour des raisons qui tiennent en particulier à la nature des principales sources utilisées, ces recherches se limitent aux étudiants et étudiantes suisses appartenant à la population domiciliée à Genève. Ces sources, en effet, sont, d'une part, les listes d'étudiants et étudiantes et, d'autre part, les registres électoraux. En combinant ces éléments d'information, on peut déterminer la profession du père des étudiants (pour autant qu'ils demeurent avec leur père et que celui-ci soit électeur). Des renseignements complémentaires sont tirés également de registres professionnels, etc. Pour la période actuelle, il va de soi que des visites sur place et des entretiens permettent, le cas échéant, de régler les cas les plus difficiles.

Le sondage dont nous nous occuperons ici a été réalisé de cette façon, à partir de la liste des étudiants et étudiantes qui étaient inscrits à l'Université de Genève au semestre d'hiver 1958/1959. Cette liste était la plus récente à l'époque où eurent lieu les travaux. Après numération des étudiants et étudiantes, on a tiré au sort, parmi ceux qui appartenaient à la catégorie considérée (c'est-à-dire, rappelons-le encore, sujets de nationalité suisse et domiciliés chez leur père, électeur à Genève), 165 noms. Ce tirage au sort a été opéré au moyen d'une table de nombres au hasard. L'échantillon restreint ainsi établi nous a paru suffisant pour arriver, avec un degré d'approximation satisfaisant, à la classification élémentaire que nous avions en vue.

Avant d'aller plus loin, donnons encore quelques indications sur cette classification. On a rangé sous « Dirigeants » les personnes qui sont à la tête de grandes affaires ou d'administrations. La catégorie « Professions libérales et intellectuelles » comprend, outre les avocats, médecins, etc., les journalistes, ingénieurs et maîtres secondaires. Les « Artisans » sont des personnes à leur compte dans les arts et métiers; les « Petits et moyens commerçants », des personnes

à leur compte dans le négoce (y compris les régisseurs, agents commerciaux et représentants, etc.) Les « Cadres » comprennent les fondés de pouvoir, chefs de bureau et autres personnes ayant des fonctions analogues, plus les techniciens et instituteurs. Les autres salariés non manuels (commis, comptables, etc.) forment la catégorie des « Employés ». Les chefs d'équipe ont été assimilés aux contremaîtres. Les ouvriers qualifiés et semi-qualifiés sont classés ensemble, ce qui fait que la catégorie des « Manœuvres » ne groupe que des travailleurs considérés comme dépourvus de toute qualification. Cette classification correspond de fort près à celle des statistiques usuelles.

2. Résultats

Le tableau I permet de comparer approximativement la composition sociale de la « population » universitaire à celle de la population genevoise en général (plus exactement: à l'ensemble des familles ayant des enfants d'âge scolaire). Il montre tout d'abord que 8% des étudiants proviennent des couches manuelles salariées (contremaîtres, ouvriers, manœuvres), dont font partie pourtant près de la moitié des familles. Les autres couches, c'est-à-dire les couches moyennes et supérieures, fournissent donc plus des neuf dixièmes des étudiants.

Il faut se montrer très prudent dans l'interprétation des pourcentages plus détaillés que comprend le tableau I: premièrement, plus les catégories sont petites et plus les écarts dus au hasard sont grands; deuxièmement, plus les subdivisions sont fines, plus la classification est difficile (il est parfois fort malaisé de distinguer un « cadre » d'un « employé », un « ouvrier » d'un « manœuvre », etc.). Néanmoins, ces pourcentages peuvent être considérés comme des ordres de grandeur qui suffisent pour des raisonnements généraux. On notera en particulier l'absence d'étudiants issus des milieux d'agriculteurs. Certes, ces milieux ne comprennent qu'une petite fraction de la population du canton. Malgré tout, ce fait est frappant. Pour le reste, nous constaterons simplement qu'il est possible de distinguer en somme trois types principaux de milieux, du point de vue qui nous intéresse ici:

- a) Milieux beaucoup plus fortement représentés à l'Université que dans la population en général (groupes 1, 2, 7), c'est-à-dire couches dirigeantes et intellectuelles.
- b) Milieux représentés des deux côtés à peu près de la même façon (groupes 4, 5, 6, 8), c'est-à-dire couches moyennes (y compris les employés et contremaîtres).
- c) Milieux beaucoup moins fortement représentés à l'Université que dans la population en général (groupes 3, 9, 10), c'est-à-dire les agriculteurs et ouvriers (manœuvres compris).

Le tableau II est établi sur la base de cette distinction.

#### TABLEAU I

### Origine sociale des étudiants et étudiantes suisses de l'Université de Genève (issus de familles domiciliées à Genève) en hiver 1958–1959 (en pour-cent)

Situ	ation du chef de famille	Etudiants et étudiantes	Ensemble des familles du can- ton de Genève								
1.	Dirigeant	10	4								
2.	Professions libérales et intellectuelles	33	7								
3.	Agriculteur exploitant		4								
4.	Artisan	5	4								
	Petit ou moyen commerçant	11	12								
6.	Employé	14	15								
7.	Cadre	19	8								
	Sous-total (ensemble des étudiants et étu-										
	diantes issus de couches moyennes et supé-										
	rieures)	92	54								
8.	Contremaître	2	3								
9.	Ouvrier	5	35								
10.	Manœuvre	1	8								
	Sous-total (ensemble des étudiants et étu-										
	diantes issus des couches salariées ma-										
	nuelles)	8	46								
	Total des cas (= $100\%$ )	165	$2292^{1}$								

#### TABLEAU II

# Milieux sur-représentés, normalement représentés, sous-représentés (en pour-cent)

	Etudiants et étudiantes	Ensemble des familles du can- ton de Genève
a) Milieux sur-représentés: dirigeants et in- tellectuels	62	19
b) Milieux normalement représentés: couches moyennes (sauf agriculteurs)	32	34
c) Milieux sous-représentés (agriculteurs et ouvriers)	6 165	$\begin{array}{c} 47 \\ 2292 \end{array}$

#### 3. Comparaisons

En 1953, une élève de l'Ecole d'études sociales a fait une enquête sur les étudiants de l'Université de Genève. Elle a constaté qu'il y avait parmi ceux qui étaient originaires de Genève 3% d'enfants

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Echantillon de parents des élèves des écoles, constitué dans le cadre d'autres recherches. Se rapporte également à 1958/1959.

d'ouvriers et de manœuvres et 1% d'enfants d'agriculteurs. Sur les autres points, sa classification est trop différente de la nôtre pour pouvoir se prêter à des comparaisons. Cependant, on voit qu'en quelque cinq ans la proportion des étudiants issus de milieux ouvriers paraît avoir approximativement doublé, tout en restant très faible. Mais il faut tenir compte des aléas des sondages et aussi de l'imprécision des classifications. Néanmoins, enregistrons ce signe favorable. Le pourcentage des enfants d'agriculteurs aurait plutôt diminué. Mais il s'agit d'une catégorie si peu représentée dans la population totale du canton que des variations relativement importantes peuvent survenir accidentellement, d'une année à l'autre, dans le nombre d'étudiants qui en proviennent.

Des observations analogues à celles qui ont été résumées plus haut ont eu lieu ces dernières années dans plusieurs universités suisses. Nous en avons extrait les données du tableau III.

#### TABLEAU III

# Origine sociale des étudiants et étudiantes suisses des différentes universités moyennes (en pour-cent)

	Salarié	n du père Agriculteur exploitant	Couches moyennes et supérieures	Total
Genève (hiver 1958/1959)	8 1	-	92	100
Neuchâtel (hiver 1957/1958).	91	6	85	100
Lausanne (été 1956)	4 2	4	92	100
Berne (hiver 1958/1959)	$3^{3}$	3	94	100
Saint-Gall, Handelshochschule				
(été 1958)	6 2	5	89	100

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris les contremaîtres (rangés sous couches moyennes).

#### Sources

Genève: Les tableaux qui précèdent.

Neuchâtel: Situation sociale de l'étudiant à l'Université de Neuchâtel. Rapport polycopié de la Fédération des étudiants de l'Université de Neu-

châtel. 1960.

Lausanne: Sur la condition sociale de l'étudiant dans le canton de Vaud. Association générale des étudiants de l'Université de Lausanne. Rapport

polycopié. 1958.

Berne: Die Schweizerischen Studierenden an der Universität Bern. Berner

Beiträge zur Soziologie. Herausgegeben von Prof. Dr. R.F. Beh-

rendt, Verlag Paul Haupt. Bern-Stuttgart. 144 p.

Saint-Gall: Die soziale Herkunft der Studenten der Handelshochschule St. Gal-

len. Prof. Dr. Emil J. Walter. «Schweizerische Zeitschrift für Volks-

wirtschaft und Statistik.» No 1. 1960.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Classification adoptée en ce qui concerne les contremaîtres non spécifiés.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sans les contremaîtres.

Compte tenu des inévitables différences de classification qui existent toujours entre des enquêtes de ce genre, on peut dire que la situation est fort semblable dans toutes les hautes écoles du tableau III.

Cette situation classe notre pays très en arrière, sur le plan international, du point de vue de la démocratisation des études supérieures, on le sait. Aux Etats-Unis, par exemple, vers 1950, la proportion des enfants d'ouvriers parmi les étudiants était déjà de 25 à 30%.

Le public et les autorités sont de plus en plus nettement conscients de ce fait. A Genève, comme d'ailleurs dans d'autres cantons, des mesures ont déjà été prises, au niveau de l'enseignement secondaire et au niveau de l'université, pour faciliter les études des adolescents les plus doués des catégories sociales peu favorisées. La légère augmentation du pourcentage des étudiants d'origine ouvrière signalée plus haut à propos de Genève est peut-être un premier effet de ces efforts. Souhaitons que cette tendance s'accentue. Souhaitons surtout que les mesures en question soient encore beaucoup renforcées, car, très visiblement, la tâche qui reste à accomplir est grande.

## Action préventive de la police à l'égard des mineurs 1

Par Mlle Blanche Rochat, agente de police, à Genève

Le problème de la délinquance juvénile est une question à l'ordre du jour. Les éducateurs, les psychologues, les psychiatres, les autorités tutélaires et judiciaires, les œuvres chargées de rééducation de l'enfance s'en sont saisi. Sur le plan psychologique, on explique scientifiquement comment un enfant peut devenir menteur, voleur ou désaxé sexuel. On crée des services médico-pédagogiques, des centres d'observation, des institutions telles que l'école des parents. On donne des cours, on éduque le public et l'on constate que, malgré l'évolution du monde, des moyens techniques et scientifiques et malgré des méthodes modernes d'éducation et de redressement, que la délinquance reste toujours effective, avec tout ce qu'elle comporte de vice, de drame et de déséquilibre de la personnalité.

Quel est le rôle de la police dans une société organisée?

Elle a pour mission de veiller au respect des lois qui la régissent. Elle ne peut prétendre à pouvoir la guérir de la délinquance et son action se limite à diminuer, dans la mesure du possible, les effets de celle-ci, par une action à la fois préventive et répressive.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Reproduction aimablement autorisée par le Fonctionnaire de Police.